



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Unité départementale de la Marne**

Reims, le **26 NOV. 2021**

Le Directeur Régional

à

**Référence** : SM1 LJ/LT n° D1 u 2021-1071  
Affaire suivie par Lynda TIPHAINE  
Tél : 03 26 77 33 50  
Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr  
Objet : demandes de permis de construire  
Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZY

Direction Départementale des Territoires  
de la Marne  
Service Urbanisme  
40 boulevard Anatole France  
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Cedex

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de permis de construire référencé :

Dossier : PC 051 356 21 B0003  
Demandeur : SAS URBA 327, représentée par Monsieur Stéphane ANDRIEU  
Adresse des travaux : Lieu-dit « Le Fossé Saint Hilaire »  
à MATIGNICOURT-GONCOURT (51300)  
Déposé en mairie le : 19 août 2021, complété le 24 septembre 2021

Le dossier prévoit l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Les parcelles Z12 et 13 sur Matignicourt-Goncourt visées par ce projet sont identifiées comme étant une ancienne carrière de la société MORONI dont la cessation d'activité a été actée le 27 décembre 2019.

Cet ancien site n'est plus régi par la réglementation sur les installations classées, l'inspection des installations classées n'émet pas de remarques concernant la réalisation de ce projet.

P/le Chef de l'unité départementale de la Marne,  
Le Chef de la 1<sup>ère</sup> subdivision de la Marne,

Lorette JONVAL